



Isped

Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - MCCC

2022-2023

Master 1 - SANTE PUBLIQUE
modalité *via* Internet

1^{ère} année de Master de Santé Publique modalité *via* Internet- année 2022-2023

Modalités de contrôle des connaissances

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances et de compétences spécifique. Deux sessions d'examen sont organisées pour chaque semestre. Les UE sont regroupées au sein de cinq blocs de compétences et de connaissance (BCC) obligatoires. Pour la validation de l'année, chacun des cinq BCC doit être validé séparément (moyenne BCC supérieure ou égale à 10/20). Une UE est validée si sa note totale est supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis. Les UE validées sont capitalisables. Les notes des UE au sein d'un même BCC peuvent se compenser entre elles, à l'exception de l'UE stage (eSTG201) qui ne rentre pas dans le système de compensation. **La compensation est possible à l'issue de la session 1. La session 2 de toutes UE des semestres 1 et 2 est organisée après la session 1 des UE du semestre 2.** La compensation d'une UE non validée n'est possible que si la note de l'UE est supérieure ou égale à 8/20 et que l'étudiant ait obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour le BCC de ladite UE.

BLOC de COMPETENCES	UE obligatoires	Responsables	semestre
BCC1 Santé publique, communication, documentation 18 ECTS, 80h	ePSP101 Fondamentaux en santé publique 6 ECTS 60 heures	François Alla Mélanie Plazy Susan Becaas	Semestre 1
	eSTG101 Methodologie de la revue de la littérature ou introduction à l'entrepreneuriat 3 ECTS 20 h	Frédérique Flammerie Mélanie Plazy Marta Avalos-Fernandez	Semestre 2
	eSTG201 Insertion professionnelle en santé publique - Stage ou Mission au sein de la structure qui emploie le stagiaire ou Projet d'entrepreneuriat 9 ECTS 280h ou plus.	Marta Avalos-Fernandez	Semestre 2
BCC2 Epidémiologie et biostatistique 15 ECTS, 150h	eEPISTA101 Approche quantitative en Santé Publique 6 ECTS 60h	Marta Avalos-Fernandez Marianne Savès	Semestre 1
	eEPI101 Mise en application des bases en épidémiologie 3 ECTS 30h	Gaëlle Coureau	Semestre 2
	eSTA101 : Méthodes statistiques en santé 3 ECTS 30h	Marta Avalos-Fernandez	Semestre 2
	eSTA102 Méthodes statistiques de régression en épidémiologie 3 ECTS 30h	Marta Avalos-Fernandez	Semestre 2
BCC3 Techniques d'enquêtes et traitement informatique de données 9 ECTS, 90h	eENQ101 Enquête en Santé Publique : Méthodes pour le recueil des données et leur gestion informatique 6 ECTS 60h	Valérie Kiewsky Mélanie Plazy	Semestre 1
	eINF101 Système de Gestion de Bases de données en santé 3 ECTS 30h	Fleur Mougjin	Semestre 2
BCC4 Introduction à l'économie, les systèmes, les politiques, et l'évaluation en santé 9 ECTS, 90h	eECO101 Régulation économique des systèmes de santé 6 ECTS 60 heures	Elise Verpillot	Semestre 1
	ePSP102 Introduction à l'évaluation en Santé 3 ECTS 30h	Florence Francis Simone Mathoulin-Pelissier	Semestre 2
BCC5 Introduction aux SHS et à la promotion de la santé 9 ECTS, 90h	eSHS101 Sciences humaines et sociales 3 ECTS 30h	Réda Salamon Christine Quélier	Semestre 1
	eSHS102 Indicateurs sociodémographiques et santé 3 ECTS 30h	Jérôme Wittwer, Christophe Bergouignan	Semestre 1
	ePROM101 Promotion de la santé 3 ECTS 30h	Linda Cambon	Semestre 2

S1 – Socle commun de connaissances en santé publique								
	N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen Session 1	Crédits ECTS	Responsables
								EAD
BCC1 Santé publique, communication, documentation	ePSP101	obligatoire	Fondamentaux en santé publique	60h	2	Contrôle continu : partie anglais (0,5) + partie SP (0,30) Contrôle terminal : 1h - coeff (0,20)	6	François Alla Mélanie Plazy Susan Becaas
BCC2 Epidémiologie et biostatistique	eEPISTA101	obligatoire	Approche quantitative en santé publique	60h	2	Contrôle continu (0,4) Contrôle terminal 2H30* (0,6)	6	Marta Avalos-Fernandez Marianne Savès
BCC3 Techniques d'enquêtes et traitement informatique de données	eENQ101	obligatoire	Enquête en santé publique : Méthodes pour le recueil des données et leur gestion informatique	60h	2	Contrôle continu (0,4) Contrôle terminal 3H30* (0,6)	6	Valérie Kiewsky Mélanie Plazy
BCC4 Introduction à l'économie, les systèmes, les politiques, et l'évaluation en santé	eECO101	obligatoire	Régulation économique des systèmes de santé	60h	2	Contrôle continu (0,4) Contrôle terminal 3H* (0,6)	6	Elise Verpillot
BCC5 Introduction aux SHS et à la promotion de la santé	eSHS101	obligatoire	Sciences humaines pour la santé publique	30h	1	Contrôle continu (0,6) Contrôle terminal 3H* (0,4)	3	Réda Salamon Christine Quélier
	eSHS102	obligatoire	Indicateurs sociodémographiques et santé	30h	1	Contrôle continu : 1h (0,4) Contrôle terminal 2h (0,6)	3	Jérôme Wittwer Christophe Bergouignan

S2 – Socle commun de connaissances en santé publique								
	N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen	Crédits ECTS	Responsables
								EAD
BCC1 Santé publique, communication, documentation	eSTG101	obligatoire	Projet tutoré : Méthodologie de la revue de la littérature ou introduction à l'entrepreneuriat	20h	1	Contrôle terminal	3	Frédérique Flammerie Mélanie Plazy Marta Avalos-Fernandez
	eSTG201	obligatoire	Stage d'insertion professionnelle en Santé Publique	280h (minimum 8 semaines soit 40 jours)	3	Rédaction d'un rapport de stage Soutenance orale Appréciation du maître de stage	9	Marta Avalos-Fernandez
BCC2 Epidémiologie et biostatistique	eEPI101	obligatoire	Mise en application des bases en épidémiologie	30h	1	Contrôle continu (0,3) Contrôle terminal 2H30* (0,7)	3	Gaëlle Coureau
	eSTA101	obligatoire	Tests statistiques	30h	1	Contrôle continu (0,4) Contrôle terminal 2H* (0,6)	3	Marta Avalos-Fernandez
	eSTA102	obligatoire	Méthodes statistiques de régression en épidémiologie	30h	1	Contrôle continu (0,4) Contrôle terminal 2H* (0,6)	3	Marta Avalos-Fernandez
BCC3 Techniques d'enquêtes et traitement informatique de données	eINF101	obligatoire	Système de Gestion de Bases de données en santé	30h	1	Contrôle continu (0,3) Contrôle terminal 2H30* (0,7)	3	Fleur Mouglin
BCC4 Introduction à l'économie, les systèmes, les politiques, et l'évaluation en santé	ePSP102	obligatoire	Introduction à l'évaluation en santé	30h	1	Contrôle continu (0,3) Contrôle terminal de 2H* (0,7)	3	Florence Francis Simone Mathoulin-Pelissier
BCC5 Introduction aux SHS et à la promotion de la santé	ePROM101	obligatoire	Promotion de la santé	30h	1	Contrôle continu (0,5) Contrôle terminal (0,5)	3	Linda Cambon

*Dans le cas où le contrôle terminal aurait lieu à distance, cette durée est susceptible d'être modifiée

Pour chaque UE non validée et non compensée en session 1 , une épreuve sera proposée en session 2.

1/ Modalités de l'épreuve session 1 et 2 :

- orale ou écrite,
- surveillée (avec présence obligatoire sur site d'examen ou par visioconférence) ou non surveillée,

- La modalité surveillée par visioconférence peut être accordée par la responsable de la formation et les responsables de l'UE :
 - De manière individuelle selon la situation de l'étudiant et dans le cas où celui-ci peut assurer les conditions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve
 - Appliquée à l'ensemble de la promotion si nécessaire
 - Dans tous les cas il faudra :
 - Disposer d'une connexion internet fiable et d'une salle où l'étudiant est seul, sans risque d'être dérangé.
 - Disposer d'une webcam, d'une imprimante/scanner (il est toutefois possible de visualiser le sujet sur écran, rédiger sur papier libre, et utiliser une application scanner installée sur téléphone portable).
 - Effectuer les tests de matériel et connexion qui lui seront indiqués, suivre les instructions qui seront précisées, respecter les horaires.
 - Envoyer sa copie scannée dès la fin de l'épreuve par mail et la déposer sur la plateforme d'enseignement. Un accusé de réception sera envoyé. Il revient à l'étudiant de vérifier rapidement le document envoyé et de contacter dans la journée le responsable si une erreur est identifiée.

2/ Calcul des notes :

- UE évaluée par contrôle continu et épreuve écrite en session 1 : si la note du contrôle continu est supérieure ou égale à 10/20, cette note est conservée pour la session 2 (les coefficients contrôle continu/épreuve écrite de la session 1 sont conservés) et si la note du contrôle continu est inférieure à 10/20, seule la note de l'épreuve de la session 2 sera prise en compte.
- UE évaluée uniquement par contrôle continu ou uniquement par épreuve écrite : seule la note de l'épreuve de la session 2 sera prise en compte.

3/ Dates :

UE du 1^{er} semestre

1^{ère} session en décembre - 2^{ème} session en juin

UE du 2^{ème} semestre

1^{ère} session en mars/avril - 2^{ème} session en juin

L'épreuve de session 2 d'une UE peut éventuellement être avancée à avril ou mai en accord avec les étudiants devant s'y présenter.

4/ Session 2 de l'UE eSTG201 « Stage d'insertion professionnelle en Santé Publique »

Si le travail de stage, jugé à travers : le rapport de stage, la soutenance orale et l'appréciation du maître de stage, n'atteint pas le niveau d'exigence pour valider l'UE, l'étudiant disposera d'un délai d'environ 2 semaines pour parfaire son travail et corriger son rapport en tenant compte des remarques effectuées par le jury de soutenance.

Le jury de soutenance réévaluera l'UE stage à partir du travail corrigé.